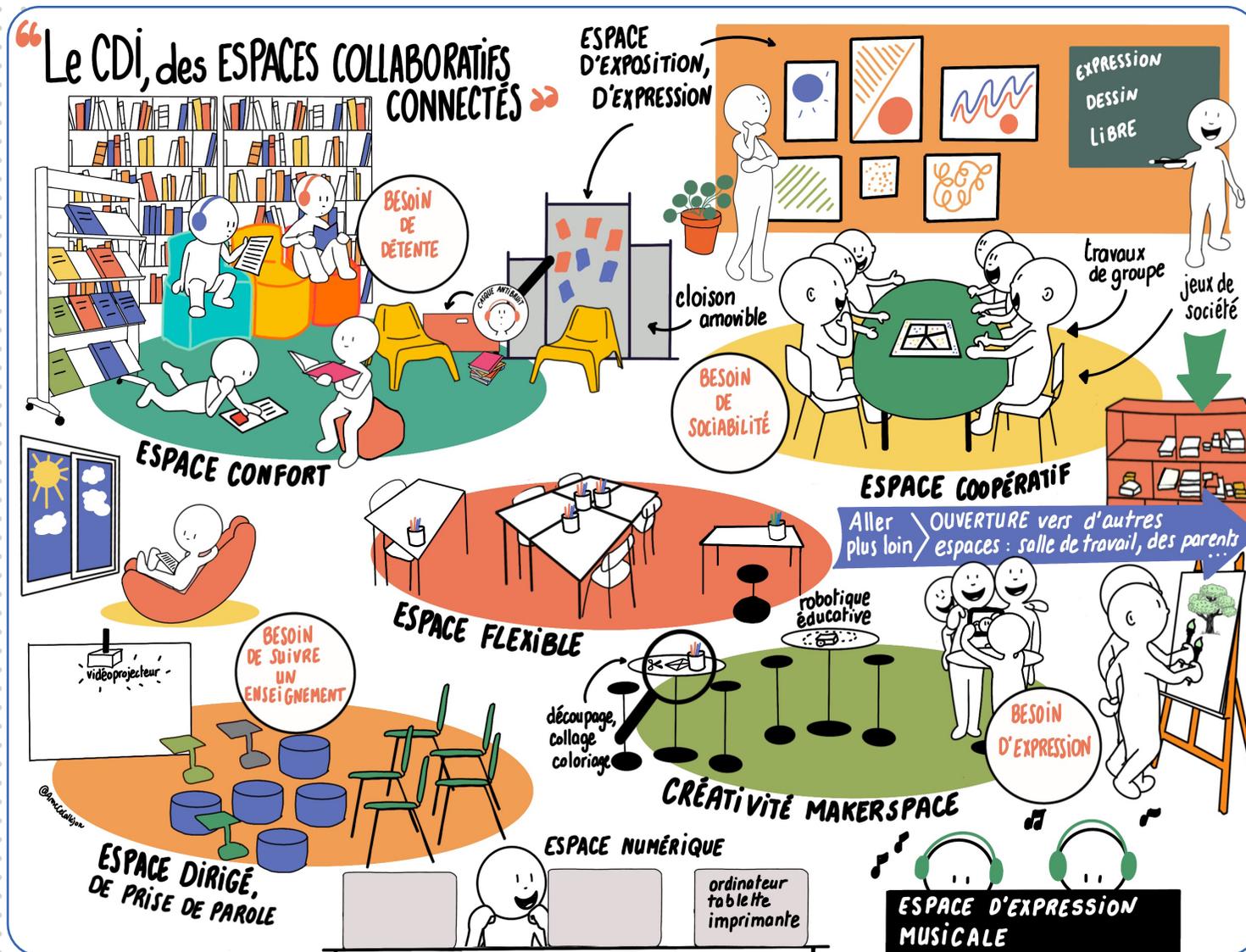




FICHE n°5



# Le CDI, des espaces collaboratifs connectés



## RENCONTRE AVEC MARION CARBILLET ET HÉLÈNE MULOT

Professeures documentalistes en collège, Académie de Toulouse | [ecole-partage.fr](http://ecole-partage.fr)



### LE PRINCIPE EN UNE PHRASE...

Le CDI est un espace pédagogique et didactisé qui, en complément des séances d'enseignement dirigé, stimule la curiosité, favorise la découverte et les apprentissages fortuits avec une attention particulière pour les élèves les plus éloignés de la culture scolaire.

### QU'EST-CE QUI DEVIENT POSSIBLE ?

- Apprentissages en info-documentation et EMI qui prennent en compte les besoins spécifiques et les pratiques personnelles des élèves
- Déblocage de situations individuelles d'isolement ou de décrochage
- Prise en compte du bien-être, des émotions des élèves et de leur vécu
- Développement de compétences psycho-sociales
- Familiarisation avec le fonctionnement des lieux culturels et formation à la participation culturelle et citoyenne
- Place au débat, à la négociation et à la controverse



### POUR QUELS ENJEUX PÉDAGOGIQUES ?

- Situations pédagogiques complémentaires
- Implication des élèves, prise d'initiative
- Découverte et l'exploration de nouveaux savoirs
- Invitation à la coopération
- Savoirs au cœur des relations entre élèves et de la relation aux adultes
- Renfort de l'attention et de la concentration
- Éducation à la citoyenneté, au partage et aux communs



### QUELS BESOINS ?

Du mobilier varié et flexible afin que l'élève puisse adopter une posture corporelle favorable à l'apprentissage : des tables hautes, basses, légères, des étagères mobiles, des fauteuils bas, des coussins au sol, des tapis, des espaces d'écriture debout et des boîtes de matériel.

Du matériel pour le bien-être : casques anti-bruit, objets anti-stress, matériel ergonomique et de motricité, objets sensoriels, assises ergonomiques.

Des ressources adaptées notamment aux élèves à besoins éducatifs particuliers et couvrant différents domaines du savoir culturel, technologique, artistique, scientifique : un makerspace, une ludothèque, de beaux livres, des instruments de musique, du matériel de loisir créatif, des puzzles, une grainothèque.

Des supports diversifiés : des écrans pour des diffusions en grand groupe (films, actualités), des ordinateurs fixes et portables, des tablettes.



### DES POINTS CLÉS POUR SE LANCER

- Se questionner pour enrichir le lieu : L'espace donne-t-il envie d'apprendre à tous ? Encourage-t-il la coopération et la collaboration ? Est-il pensé comme un lieu d'expérience de vie et d'apprentissage en plus des situations d'enseignement dirigé ?
- S'appuyer sur les dispositifs existants : classes coopératives, classes flexibles, travail sur le climat scolaire etc. Prendre conseil auprès de professionnels tels que enseignants spécialisés, ergothérapeutes, orthophonistes...
- S'inspirer de l'évolution des lieux de culture : médiathèques, musées, tiers-lieux, fablabs.
- Renouveler régulièrement les dispositifs proposés en restant attentif aux envies des élèves.
- Considérer les heures de permanences des élèves comme de véritables moments d'apprentissage.
- Réfléchir à sa posture professionnelle : préparation de l'espace (mise en place d'une activité, valorisation de ressources, etc.), proposition de dispositifs de médiation, soutien à la motivation et la persévérance. Être mobile auprès des élèves.
- Proposer des dispositifs impliquant les élèves : ateliers autour d'échanges de savoirs, sollicitation des élèves, valorisation des réussites.
- Poursuivons la réflexion de ces « espaces vie de l'élève » en envisageant la dimension CDI « hors les murs » en partenariat notamment avec la Vie scolaire et en exploitant des espaces dans le hall, les couloirs, etc. Le CDI s'ouvre vers l'extérieur pour renforcer les liens avec les différents acteurs éducatifs de l'établissement.



### LE CONSEIL DE L'EXPERT

“ Commencer par des phases d'observation des élèves et de sa propre pratique enseignante.

Favoriser les échanges avec les enseignants de l'établissement pour établir une émulation collective. ”

